

Paris, le 14 janvier 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vaches, moutons, chevaux crèvent dans les campagnes françaises

Depuis un mois, l'OABA est très sollicitée par les Directions départementales des Services Vétérinaires afin de prendre en charge des animaux à l'abandon, privés de soins, de nourriture et d'abreuvement par leurs propriétaires.

Depuis le mois de décembre 2008, l'OABA a ainsi pris en charge 310 animaux (185 ovins, 4 équidés et 121 bovins). Les animaux ont été retirés de leur exploitation afin d'être placés chez des éleveurs responsables, aux frais de l'association. Tous les départements sont concernés : Ain, Isère, Seine-Maritime, Lot-et-Garonne, Côte d'Or, Vendée,...

Un cheptel de près de 200 bovins devrait également être prochainement pris en charge par l'OABA...

L'association ne compte plus les appels signalant des animaux abandonnés, laissés au pré, dans la neige, quelquefois à des altitudes où les températures ne sont jamais positives.

Alors que des lois et des décrets pleuvent pour encadrer la détention de chiens dits dangereux, rien n'est fait pour encadrer la détention d'animaux d'élevage. Une personne ne disposant pas de bâtiment ni de terres suffisantes peut détenir un nombre considérable d'animaux (bien souvent dans l'unique but de toucher des primes). Après de multiples mortalités où des bêtes agonisent dans des conditions plus que révoltantes, les autorités n'ont d'autre alternative que d'appeler les associations de protection animale au secours.

Cette situation n'est plus tenable, ni moralement, ni financièrement. Lors des rencontres « Animal et Société », l'OABA avait demandé au ministre de l'Agriculture, la mise en place de structures régionales d'accueil pour les animaux d'élevage en souffrance.

Demande restée lettre morte : comme les bêtes !

Contact presse :

Frédéric FREUND

Directeur de l'OABA

01 43 79 46 46